

Annexe G

**Les diverses résolutions d'acceptation du protocole d'entente au projet de la part
des conseils municipaux et résolutions d'appui au projet de la part de plusieurs
organismes régionaux**



TOURISME AMIANTE

RÉSOLUTION

EXTRAIT CONFORME du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Tourisme Amiante tenue le mercredi 22 août 2007 au bureau de Tourisme Amiante et à laquelle assistaient :

MESDAMES : Josette Vaillancourt
 Josée Durand
 Pauline Poirier

MESSIEURS : Pascal Binet
 François Cinq-Mars
 Marco Tanguay
 Pierre Lallier

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration de Tourisme Amiante par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en juillet dernier;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci pour préserver la qualité visuelle des sites touristiques déjà implantés;

ATTENDU que Tourisme Amiante appuie le projet d'énergie verte en autant que ce projet ne compromette ni ne mette en péril le développement touristique;


ATTENDU que Tourisme Amiante se montre favorable dans la mesure que 3Ci prendra en considération l'altération potentielle des paysages;

ATTENDU l'intérêt des municipalités concernées;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Lallier, appuyé de madame Pauline Poirier et résolu à l'unanimité que Tourisme Amiante appuie le projet de développement d'un parc éolien de la firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Thetford Mines ce 27^e jour d'août 2007.


Josette Vaillancourt
secrétaire



RÉSOLUTION D'APPUI
PROJET ÉOLIEN

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration de la CCIA par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;

ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;

ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;

ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;

ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sabrina Gagné, directrice générale de la Chambre de commerce de St-Georges, appuyé de monsieur Jean Poulin, président de la Chambre de commerce de Beauceville et résolu à l'unanimité que la Chambre de commerce Régionale de Chaudière-Appalaches appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Montmagny ce 18e jour de juin 2007

Suzanne Lacombe, Secrétaire, CCRCA
Directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Montmagny
37, avenue Ste-Marie
Montmagny (Québec) G5V 2R6
Tél. : (418) 248-3111



LA CHAMBRE
DE COMMERCE RÉGIONALE
DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

RÉSOLUTION D'APPUI

PROJET ÉOLIEN

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration de la CCIA par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;

ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;

ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;

ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;

ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

Chambre de Commerce Régionale de Chaudière-Appalaches

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sabrina Gagné, directrice générale de la Chambre de commerce de St-Georges, appuyé de monsieur Jean Poulin, président de la Chambre de commerce de Beauceville et résolu à l'unanimité que la Chambre de commerce Régionale de Chaudière-Appalaches appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Montmagny ce 18e jour de juin 2007



Suzanne Lacombe, Secrétaire, CCRCA

Directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie de Montmagny

37, avenue Ste-Marie

Montmagny (Québec) G5V 2R6

Tél. : (418) 248-3111

REÇU
27/06/07


RÉSOLUTION D'APPUI

PROJET ÉOLIEN

- ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration de la CCIA par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;
- ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;
- ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;
- ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;
- ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;
- ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;
- ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;
- ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;
- ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Claude Gagné, appuyé de Monsieur Jean Larose et résolu à l'unanimité que le Mouvement PROChrysotile québécois appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Thetford Mines, ce 18^e jour de juin 2007


Monsieur Raynald Paré, président



PROJET DE RÉSOLUTION D'APPUI

PROJET ÉOLIEN

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;

ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;

ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;

ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;

ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Laflamme, appuyé de David Boudreau et résolu à l'unanimité que La Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Thetford-Mines ce 14^e jour de juin 2007



 Signature du responsable



Centre de technologie minérale et de plasturgie inc. (CTMP)
671, boulevard Frontenac Ouest, porte 8
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1
Téléphone : (418) 338-6410 Télécopieur : (418) 338-9584
ctmp@cegepth.qc.ca - www.ctmp.ca

RÉSOLUTION D'APPUI

PROJET ÉOLIEN

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;

ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;

ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;

ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;

ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité que la corporation Centre de technologie minérale et de plasturgie inc. (CTMP) appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Thetford Mines, ce 8^e jour de juin 2007.

Pierre Marois, secrétaire



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION DE THETFORD (CLD)

RESU
2007

Le 17 mai 2007

Monsieur Robert Vincent, ing.
Président de 3Ci
1400, Marie-Victorin, bureau 210
St-Bruno, Qc
J3V 6B9

Monsieur,

La Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) a adopté lors de son conseil d'administration du 15 mai dernier, une résolution d'appui concernant le projet de parc éolien et que vous trouverez ci-jointe.

De plus, vous recevrez très prochainement, de la part des membres du conseil d'administration de la SDE région de Thetford, d'autres résolutions venant appuyer ledit projet.

Espérant le tout conforme et à votre satisfaction pour l'avancement du dossier et, demeurant disponible pour tout besoin complémentaire de collaboration, nous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Luc Rémillard

LR/ml

p.j. Résolution d'appui

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue à la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) le mardi 15 mai 2007, 18h30.

PRÉSENTS	M. Marquis Bédard, président M. Germain Dodier M. Jacques Côté Mme Hélène Faucher, préfet Mme Gisèle Martineau	Mme Guylaine Gardner, trésorière M. Pierre Laroche Mme Josette Vaillancourt M. Daniel Ruel M. Mélanie Chainey
Membres d'office	Mme Chantal Sylvain, CLE	
ABSENTS	M. Éloi Fugère (absence motivée) M. Jacques Bélanger (démission) M. Luc Berthold, secrétaire M. Laurent Lessard, député de Frontenac M. Claude Morin, député Beauce-Sud	M. Stéphane Marcoux (absence motivée) M. Guy Couture M. Pierre Roberge, MDEIE M. Yvon Vallières, député Richmond

8. ADMINISTRATION ET ORIENTATIONS

8.8) Projet éolien (résolution d'appui)

ATTENDU l'approche de développement éolien présenté au conseil d'administration par monsieur Robert Vincent, président de la compagnie 3Ci Énergie éolienne, en avril dernier;

ATTENDU l'esprit de partenariat favorable avec le milieu;

ATTENDU l'intérêt des municipalités et des propriétaires concernés;

ATTENDU le respect et la transparence de 3Ci envers la population;

ATTENDU le potentiel possible de sous-traitance en construction qu'engendrerait la venue de cet important projet de parc éolien;

ATTENDU les investissements possibles et la création d'emplois sans compter toutes les retombées directes et indirectes à moyen et long termes ainsi que les compensations et redevances annuelles individuelles et collectives;

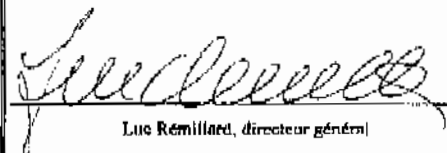
ATTENDU l'entente cadre signée en avril dernier entre les milieux agricole et forestier soit la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et la Firme 3Ci énergie éolienne;

ATTENDU l'appel de projet du Gouvernement du Québec;

ATTENDU la volonté de la Firme 3Ci de déposer un projet dans le cadre de cet appel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Laroche, appuyé de M. Jacques Côté et résolu à l'unanimité que le Société de développement économique de la région de Thetford (CLD) appuie le projet de développement d'un parc éolien de la Firme 3Ci sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Signé à Thetford Mines ce 17^e jour du mois de mai 2007.



Luc Rémylard, directeur général